

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 19 (1878), p. 218-224

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1878__19_218_0

© Société de statistique de Paris, 1878, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VII.

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONGRÈS INTERNATIONAL DE STATISTIQUE.

Session de Paris.

I.

Pour donner à nos lecteurs une idée des travaux de cette session, si importante pour la statistique, nous croyons devoir rassembler les articles qui ont été insérés au jour le jour dans le *Journal officiel*.

En attendant un rapport plus complet, les membres de la Commission y trouveront au moins un aperçu fidèle de ses résolutions.

C'est le mercredi 10 juillet, à dix heures du matin que la Commission s'est assemblée pour la première fois, au Ministère de l'agriculture et du commerce.

Quarante-cinq personnes assistaient à cette réunion.

L'Angleterre est représentée par M. Robert Giffen, du *Board of Trade*, et par M. Mouat, de la *Statistical Society* de Londres;

L'Allemagne, par M. Becker, directeur du bureau fédéral de statistique; la Prusse, par M. Engel, directeur du bureau royal de statistique de Prusse; la ville de Berlin, par M. Bœck; la Bavière, par M. G. Mayr; le grand-duché de Bade, par M. Hardeck; la Saxe Royale, par M. Böhmert;

L'Autriche-Hongrie, par M. de Neumann-Spallart, délégué du ministère de l'agriculture d'Autriche; Keleti, directeur du bureau de statistique de Hongrie; Kœrœsi, représentant de la ville de Budapest, et Ch. Herich, conseiller ministériel;

La Belgique, par M. Janssens, chef du bureau municipal de statistique de Bruxelles;

L'Égypte, par Colluci-Pacha;

La Grèce, par M. Mansolas;

L'Italie par MM. Bodio, directeur général de la statistique; Correnti et Miraglia;

La Suède et la Norvège, par MM. Sidenbladh et Kiaër;

La Russie, par S. Exc. M. de Sémenov et M. Poznanski;

Le Portugal, par M. de Vasconcellos;

La Roumanie, par M. Pencowitz;

Et la Serbie, par M. Jakchich.

Les membres français sont : M. Maximin Deloche, membre de l'Institut, directeur de la comptabilité centrale et de la statistique; E. Levasseur, membre de l'Institut; Tisserand, sous-directeur de l'agriculture, directeur de l'Institut agronomique; Yvernès, chef de bureau de la statistique judiciaire; Caignon, chef de bureau des douanes; Toussaint Loua, chef de bureau de la statistique générale de France, secrétaire général de la Société de statistique de Paris; le Dr Lunier, président de la même Société; de Laboulaye et de Foville, chefs de bureau au ministère des finances; M. Cheysson, directeur des cartes et plans, et Systemans, chef de division au ministère des travaux publics; Baum, ingénieur; Maurice Block, publiciste; Motheré, chef de bureau de la statistique municipale de Paris.

Le colonel Haillet, délégué du ministère de la guerre, et MM. O. Roy et Goldscheider, de la marine, se sont fait excuser.

M. Keleti, délégué de la Hongrie, président de la Commission permanente, a partagé la présidence avec MM. de Sémenov, président du Congrès de Saint-Pétersbourg, et M. Deloche.

Le président désigne comme secrétaires : MM. T. Loua et Ch. Herich ; MM. Flechey et Lemercier, sont nommés secrétaires adjoints.

Peu d'instant après l'ouverture de la séance, M. Teisserenc de Bort, ministre de l'agriculture et du commerce, est entré dans la salle des délibérations et a souhaité la bienvenue à tous les membres de la Commission, qui lui ont été individuellement présentés. Puis, après un court discours de M. Keleti, on a discuté la marche des travaux. Les questions à l'ordre du jour ont été groupées de la manière suivante :

- 1° Modifications à introduire dans l'organisation de la Commission permanente
- 2° Révision des résolutions prises par le Congrès de Buda-Pesth ;
- 3° Examen des statistiques internationales en cours d'exécution ;
- 4° Examen de diverses questions précédemment soumises à la Commission permanente et non encore résolues ;
- 5° Examen de projets nouveaux déposés par les délégués français.

Toutes ces questions ont été renvoyées à des comités spéciaux. On fera connaître successivement les décisions auxquelles elles donneront lieu, ainsi que les principales phases des discussions à intervenir.

II.

La deuxième séance de la Commission permanente du Congrès international de statistique, qui a eu lieu le 12 juillet, a été consacrée à la discussion des rapports présentés au nom des sous-comités chargés d'examiner les questions nouvelles proposées par la direction de la statistique générale de France, ainsi que plusieurs autres questions inscrites au programme général de M. Keleti, et qui n'avaient pas encore été résolues. Des rapports ont été successivement présentés : 1° par M. Yvernès, sur la statistique du droit civil (proposition de M. Luharsky) ; 2° par M. le docteur Engel, sur la méthode à suivre pour le classement des diverses statistiques dans un travail d'ensemble (proposition de M. Deloche) ; 3° par M. Levasseur, sur la statistique des opérations de bourse (proposition de M. Poznanski).

Ces divers rapports ont donné lieu à des discussions, à la suite desquelles les propositions présentées ont été recommandées au plus prochain Congrès de statistique.

L'assemblée s'est occupée ensuite de l'état d'avancement des statistiques internationales prescrites par le Congrès et en cours d'exécution, et chaque directeur de statistique a été appelé à fournir des renseignements à ce sujet.

Il résulte de ces renseignements que la statistique du territoire, confiée à la Russie, celle des recensements de la population, confiée à la Suède, celle des mouvements de la population, dont l'Allemagne s'est chargée, la statistique des propriétés bâties, qui incombait à la Bavière, sont achevées ou du moins très-avancées. On n'en peut dire autant de la statistique des tables de mortalité (Belgique), de celle des propriétés non bâties (Portugal), de celle des nationalités (Autriche) et enfin de celle des causes de décès, qui ont été attribuées à l'Angleterre. D'autres statistiques sont en voie de préparation. Après ces rapports, et à la suite d'une offre

faite par M. Mayr (Bavière), ce dernier s'est chargé de la statistique des infirmités apparentes.

L'examen des statistiques internationales, qui n'a pu être épuisé dans cette séance, sera repris dans les séances suivantes ; il en sera de même de la discussion des rapports qui, par suite de l'importance des matières à traiter, n'ont pu encore être déposés. Les sous-commissions travaillent d'ailleurs sans relâche et préparent d'importants projets de résolutions.

III.

La troisième séance de la Commission permanente du Congrès de statistique internationale, présidée par M. Keleti, a été aussi bien remplie et aussi intéressante que les deux précédentes. On s'y est occupé principalement de la proposition de M. Boehmert (Saxe), relative à la participation des ouvriers au bénéfice des patrons et même au capital des entreprises. Déjà, ce savant a recueilli sur cette question de nombreux renseignements statistiques, et il espère pouvoir ajouter quelques éléments utiles aux résultats constatés par M. Le Play, dont les travaux font autorité dans la science.

M. le Dr Engel qui a été chargé de la statistique de l'industrie, et qui vient de publier un volume rempli de faits sur la situation industrielle de la Prusse, pense que les questions ouvrières et finalement celle qui concerne leur participation aux produits et même à la propriété du capital de l'entreprise, font partie intégrante de son travail, et qu'on ne pourrait sans inconvénient les en distraire ; mais, comme dans un sujet d'une importance sociale aussi considérable les détails ont un grand prix et une haute portée, il semble qu'elle puisse être traitée à divers points de vue, et que, par conséquent, les travaux de M. Boehmert ne pourraient nuire en rien à ceux qu'il a lui-même entrepris. M. Engel consent donc sans difficulté à ce que l'honorable représentant du royaume de Saxe soit autorisé par la Commission permanente à s'occuper de cet objet spécial, lequel formerait un article distinct dans la série des statistiques internationales.

Au commencement de la séance, une conversation s'est établie sur la statistique graphique qui forme, en statistique, comme une sorte de langage universel. Le palais de l'Exposition comprend un grand nombre de spécimens de ce genre de travaux ; il est décidé que ceux des membres de la Commission qui s'y intéressent spécialement se joindront à M. l'ingénieur en chef Cheysson, directeur des cartes et plans au ministère des travaux publics, à qui la science doit, sous ce rapport, ses plus récents progrès.

IV.

Dans sa quatrième séance, la Commission permanente du Congrès international de statistique a continué, sous la présidence de M. Keleti, l'examen des statistiques internationales en cours d'exécution.

Il a été déposé sur le bureau divers travaux importants, parmi lesquels nous citerons la statistique des mines et usines, dressée par la Russie, et celle des banques d'émission, dont l'Italie s'est chargée. Cette dernière comprend déjà les relevés de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de la Belgique, des Pays-Bas et de la Norvège ; dès que les autres États auront fourni leurs documents, l'auteur, M. Bodio, promet de grouper tous les faits exposés dans une vue d'ensemble. Sont également dépo-

sées quelques statistiques spéciales concernant les voies de communication, la pêche maritime, les assurances ; nous signalerons particulièrement celle de l'instruction publique, dont les matériaux se rassemblent dans tous les pays et notamment en France. M. Deloche rappelle à ce sujet que la statistique générale de France a publié une statistique complète de l'enseignement à tous les degrés, dans son *Annuaire statistique* de 1878.

L'Italie, qu'on ne saurait trop remercier du zèle qu'elle apporte dans l'exécution des décisions du Congrès, s'engage à préparer une statistique internationale de la sériciculture, qui constitue, en conséquence, un nouvel article dans le programme de la statistique internationale.

La Norvège, à laquelle avait été confiée la statistique de la navigation maritime, voudrait, pour achever cette tâche, être fixée sur la nomenclature des marchandises, et son délégué, M. Kiaer, exprime l'idée que son travail serait rendu plus facile si l'on trouvait le moyen d'arriver à l'unification des poids, mais qu'à raison de la diversité des marchandises, cette réforme ne serait peut-être pas désirable ; d'ailleurs, la question du tonnage détaillé rentre plutôt dans la statistique du commerce extérieur.

M. Bodio fait observer, en ce qui touche la statistique des établissements de bienfaisance, que ce n'est pas de la pénurie mais de l'abondance des documents que proviennent les difficultés d'exécution ; toutefois, cette statistique deviendrait plus facilement réalisable, si l'on se bornait à des établissements bien déterminés, comme les hôpitaux, les hospices, les enfants assistés, les bureaux de bienfaisance et les asiles d'aliénés, qui font, dans la plupart des pays, l'objet de publications régulières. Dans ces conditions, le délégué de l'Italie s'engagerait volontiers à terminer le travail qu'il a entrepris.

Après la clôture de la séance, la Commission de permanence s'est transportée au palais du Champ-de-Mars, pour étudier sur place les nombreux spécimens de statistique graphique qui se trouvent disséminés dans les galeries de l'Exposition.

V.

Ce n'est pas sans un vif sentiment de plaisir que nous avons constaté que, dans sa cinquième séance, la Commission de permanence du Congrès international de statistique a adopté, avec quelques modifications de détail, le projet de statistique des beaux-arts que la France avait soumis à son examen. C'est à la France, en effet, qui tient dans les arts un rang si élevé et dont les Expositions sont comme le rendez-vous de tous les artistes du monde, qu'il appartenait d'entreprendre un travail de ce genre. Grâce au concours bienveillant dont elle est aujourd'hui assurée de la part de tous les États de l'Europe, elle pourra mener à bonne fin cette utile entreprise et fournir les moyens de mesurer les aptitudes artistiques des peuples et les efforts qu'ils font pour se rapprocher, chacun à leur manière, de l'idée du beau.

Ce n'est pas qu'en fait de beaux-arts les chiffres disent tout, car ici c'est moins la quantité qui importe que la qualité des produits ; mais, sans vouloir entrer dans le domaine de l'esthétique, on peut, par la statistique, connaître l'importance que les diverses nations accordent aux beaux-arts par le nombre même des établis-

sements et des institutions qui les concernent. Il ne faut pas oublier non plus que l'art tend à se démocratiser en pénétrant dans les masses. Quels sont les progrès de ces institutions populaires qu'on appelle en France des orphéons et qui portent ailleurs d'autres noms ? C'est là encore un point fort intéressant à constater. Quoi qu'il en soit, la Commission a, comme nous l'avons dit, donné droit de cité à cette nouvelle statistique : la France en avait eu l'initiative, c'est elle qui en poursuivra l'exécution.

La Commission a consacré le reste de la séance à l'examen des statistiques internationales ; l'on a pu reconnaître avec quel zèle l'Italie surtout cherche à obéir aux décisions du Congrès de statistique. Il ne faut pas croire cependant que la France soit restée en arrière, et les prochaines séances nous fourniront l'occasion d'en donner la preuve.

Une grave question restait à traiter, celle de la compétence et de l'organisation de la Commission permanente. Comme l'avenir de la statistique peut se trouver engagé par les résolutions qu'elle provoque, nous ne manquerons pas de faire connaître les plus importantes.

VI et VII.

L'intérêt qui s'attache aux travaux de la Commission permanente de statistique s'accroît à chacune de ses séances. Dans la sixième, elle s'est occupée de la statistique des métaux précieux. On ne peut méconnaître l'utilité évidente qu'offre cette statistique à divers points de vue, tels que le mouvement du prix, le rapport entre la valeur de l'or et de l'argent, l'approvisionnement de ces métaux et leur consommation. Ces mouvements ont une influence marquée sur le taux de l'intérêt et de l'escompte dans les grands centres financiers et, par conséquent, sur le mouvement des affaires ; or, une statistique bien faite peut seule éclairer le public sur ces points importants.

Une bonne statistique agricole est peut-être plus indispensable encore, car la terre est la grande nourricière des peuples ; et si elle doit compter avec les intempéries, elle dépend plus encore du travail de l'homme et de son industrie. C'est surtout au point de vue international qu'il est essentiel de se rendre compte des ressources qu'offrent la culture des terres et l'élevé des bestiaux. Grâce aux moyens dont la civilisation moderne dispose, rien n'est perdu ; tout est utilisé, et la disette, ce fléau du passé, arrive à n'être plus connue que de nom. Mais, pour profiter de ces ressources, il faut les connaître, il faut savoir comment les aménager et étudier les moyens de les conserver. Comment arriverait-on à de pareils résultats si l'on n'établissait un bilan préalable ; ce bilan, c'est la statistique qui nous le fournit.

Malheureusement, la statistique agricole est encore à l'état rudimentaire dans beaucoup de contrées, et faute de connaissances agronomiques suffisantes et surtout de moyens d'information bien réglés, on n'a pu l'établir partout sur un plan rationnel.

La France a été conviée à combler cette lacune, et après un premier essai elle est parvenue à dresser un programme qui permet d'étudier l'agriculture sous tous ses aspects, et qui contient néanmoins assez de points de repère pour offrir les termes d'une comparaison universelle. Malgré son étendue, ce programme a été compris, et c'est à l'unanimité que la Commission permanente l'a adopté, comme devant servir de base aux études futures.

Nous avons déjà dit que la Commission permanente était appelée à régulariser la statistique internationale. Pour arriver à ce résultat, elle a cherché les moyens de fortifier son organisation déjà si puissante. Ces moyens, elle les a trouvés dans la création d'un Bulletin international de statistique. On apprendra avec satisfaction que la rédaction du Bulletin doit avoir lieu en langue française et qu'elle est confiée, par décision de la Commission permanente, à M. Deloche. Paris sera donc le centre où viendront aboutir toutes les informations statistiques et d'où elles rayonneront sur tous les points du monde civilisé.

La dernière séance de la Commission permanente du Congrès international de statistique a eu lieu le samedi 20 juillet et a été close par un discours où M. le président Keleti a fait ressortir dans les meilleurs termes l'importance exceptionnelle de la session de Paris.

Un banquet a réuni les membres français et étrangers de la Commission dans les premiers jours de la session ; un second banquet a donné le signal de la séparation.

A l'hôtel du Louvre comme au Grand-Hôtel, la plus franche cordialité n'a cessé de régner, et de nombreux toasts ont marqué les liens qui rattachent la France à toutes les nations du monde.

Nous reproduisons celui qui a été prononcé par le chef des délégués français, M. Deloche, membre de l'Institut, directeur de la comptabilité centrale et de la statistique au ministère de l'agriculture et du commerce.

Messieurs,

« A nos hôtes étrangers, à nos confrères et collègues en statistique !

« Je ne saurais exprimer le bonheur que j'éprouve à vous voir tous réunis autour de cette table. C'est du fond du cœur et avec la plus vive émotion que je vous souhaite, au nom de la France, au nom de notre Gouvernement, au nom de tous les statisticiens français, que je vous souhaite de nouveau la bienvenue. Nous vous sommes profondément reconnaissants d'avoir accepté si gracieusement l'hospitalité parisienne. Mais il en est un parmi vous qui mérite plus particulièrement notre gratitude, c'est l'aimable et savant délégué de l'Italie, car, en sacrifiant généreusement le tour réservé à la ville de Rome, comme siège de la Commission permanente en 1878, il nous a fait don de cette période si courte, hélas ! que nous fêtons en ce moment et je puis lui adresser, en les paraphrasant, ces actions de grâces que son grand poète adressait aux dieux : *« Hæc nobis gaudia fecit »*.

« Messieurs, au-dessous de la grande famille humaine, il y a des familles nationales que leurs intérêts peuvent diviser, du moins pour un temps ; mais il y a aussi des familles dont les intérêts rapprochent les hommes. De ce nombre est la famille scientifique. L'intérêt de la science est *un* et *universel*. Celui-là règle aussi le monde, et non-seulement il réunit, mais il unit entre eux ceux qui la cultivent.

« Que nos hôtes chers et honorés soient assurés que leur passage au milieu de nous laissera le plus doux et le plus durable souvenir.

« Je bois à leur santé. Je bois aux statisticiens des deux mondes. »

VIII.

A V I S.

Congrès international pour l'étude des questions relatives à l'alcoolisme.

La Société française de tempérance a pris l'initiative d'un congrès international qui aura pour but d'étudier toutes les questions relatives à l'alcoolisme. Une somme relativement importante, mise à la disposition de la Société par un généreux donateur, va lui permettre d'instituer, avant l'ouverture du congrès, de nouvelles recherches chimiques et physiologiques, ou tout au moins de renouveler sous les yeux des membres du congrès les expériences qui ont, dans ces dernières années, établi de la façon la plus évidente l'action nocive de certains alcools qui entrent dans la consommation des boissons usuelles. Une commission choisie parmi les membres de la Société et les savants qui se sont plus particulièrement occupés des boissons alcooliques, a arrêté le programme des questions qui seront soumises à l'examen du congrès, auquel sont invités les savants français et étrangers.

Ont pris part aux travaux de la commission : MM. Bergeron, président ; Beaudrimont, Decaisne, Dujardin-Beaumetz, Gubler, Lancereaux, Lunier, Magnan, Motel, Emm. Olivier, baron Pron, Rabuteau, Riche, Jules Robyns, Théophile Roussel et Vidal.

Voici quelles sont les questions sur lesquelles sera plus particulièrement appelée l'attention du congrès :

1^{re} question. Étudier par des expériences faites sur les animaux la puissance toxique des divers alcools et des eaux-de-vie du commerce.

2^e question. Existe-t-il des procédés usuels et pratiques pour reconnaître la nature et les qualités des alcools renfermés dans les eaux-de-vie du commerce et les boissons alcooliques ?

3^e question. Étudier les symptômes et les lésions anatomiques des affections individuelles et héréditaires que détermine l'abus des boissons alcooliques ; en faire ressortir les conséquences au point de vue de l'état physique et moral des populations.

4^e question. Démontrer par des recherches statistiques comparées les inconvénients qui résultent de l'abus des diverses boissons alcooliques.

5^e question. Étudier les moyens législatifs, administratifs et fiscaux qui sont de nature à prévenir ou à réprimer l'abus des boissons alcooliques.

Le congrès dont il s'agit se tiendra les 12, 14 et 16 août, à 9 heures du matin, dans une des salles du Palais du **Trocadéro**.

La Société a décidé qu'il ne serait prélevé pour le congrès aucune cotisation.